



Dossier de Presse

**Visite des écoles par Monsieur le
Maire**

Jeudi 2 septembre 2021

1. Les chiffres de la rentrée 2021-2022

a) Les écoles

- 25 écoles publiques réparties sur la ville.
 - 12 écoles maternelles
 - 10 écoles élémentaires
 - 3 groupes scolaires
- 4 écoles privées sous contrat

b) Les horaires des écoles publiques

Les horaires des 25 écoles publiques de la ville avaient été harmonisés en septembre 2018 lors du retour à un rythme à 4 jours et restent inchangés pour cette nouvelle rentrée. Ils s'établissent ainsi :

- 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les horaires de garderies restent également identiques à savoir dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir.

Une étude est proposée aux élèves des écoles élémentaires (du CP au CM2) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 17h45. Ce temps d'étude est encadré par des enseignants rémunérés par la ville et des agents municipaux.

La pause méridienne est maintenue à deux heures (11h45 à 13h45) et inclue toujours un temps de repas et un temps d'animation au choix des enfants.

c) Le personnel municipal des écoles

- Près de 300 agents (technique, animation, ATSEM et service administratif)
- 30 enseignants des écoles employés par la ville pour réaliser les études

d) La fréquentation des temps périscolaires lors de l'année 2020/2021 :

Moyenne globale sur l'ensemble des 25 écoles publiques de la ville :

9 % des enfants scolarisés fréquentent la garderie du matin.

10 % des enfants scolarisés fréquentent la garderie du soir.

63 % des enfants scolarisés déjeunent en restaurant scolaire (un taux d'encadrement maintenu à 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire et 1 pour 9 en maternelle)

17 % des enfants scolarisés en élémentaire fréquentent l'étude (un taux d'encadrement d'1 adulte pour 8 à 12 enfants en fonction des écoles)

Les effectifs élèves des 25 écoles publiques :

Effectifs prévisionnels : 3 150 élèves (au 10/08/2021)

(Pour mémoire : 3 106 enfants scolarisés - constat de rentrée IA de septembre 2020 / 3 127 enfants scolarisés constat de janvier 2021)

Effectifs stables.

Les inscriptions nombreuses chaque année durant la dernière semaine des vacances et les éventuelles radiations (connues pour beaucoup à la rentrée) feront varier ces données.

3 150 élèves répartis ainsi :

- 2 035 en élémentaire
- 1 115 en maternelle
-

La carte scolaire :

- **Fermeture** d'une classe à l'école maternelle Henri SAUTET
- **Ouverture** d'une classe à l'école élémentaire Jules VALLES

Changement d'IEN de circonscription BRIVE Urbain :

- Madame Florence LIRAUD remplace Mme Sylvie MARCEAU. Mr ARTUR (IEN 87 ?) devrait assurer l'intérim dans l'attente de l'arrivée de Mme LIRAUD

Mouvement de direction dans les écoles publiques :

- **Roger GOUFFAULT maternelle** : Madame Cécilia MAS remplace Madame Nathalie DELATTRE

Protocole sanitaire des écoles dans le contexte COVID :

Le Ministère de l'Éducation Nationale a communiqué mercredi 28 juillet, sur la prochaine rentrée scolaire dans le contexte sanitaire actuel.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère a établi un cadre sanitaire avec une graduation de **quatre niveaux** (vert, jaune, orange et rouge) établis selon le contexte épidémique. Chaque niveau serait assorti de mesures de restriction plus ou moins importantes et le passage d'un niveau à autre pourrait être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir des mesures proportionnées et une réactivité.

Vous trouverez ci-dessous le lien renvoyant au document <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

Circulaire de rentrée 2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

Parue le 23 juin 2021, la circulaire de rentrée pour l'année scolaire 2021-2022 évoque 4 dimensions essentielles :

- ✓ *l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;*
- ✓ *l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;*
- ✓ *l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;*
- ✓ *l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.*

En outre la circulaire met l'accent sur plusieurs points :

- Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire

- Donner la priorité à la lecture
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques
- Parachever la réforme des lycées
- Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de Pix
- Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires
- Renforcer l'activité physique

Sur ces deux derniers points, il convient de rappeler que le projet éducatif de la ville mis en œuvre en septembre 2018 poursuit ses objectifs, et a vocation entre autre, la mise en cohérence des actions proposées sur les différents temps de l'enfant afin de proposer une offre de parcours éducatifs, artistiques, culturels, sportifs adaptés à chacun et de qualité.

S'agissant du développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève, il convient de souligner que la ville de BRIVE accompagne l'Education Nationale chaque année, en mettant à disposition, en outre, les compétences et savoirs faire des agents de la collectivité (on listera de manière non exhaustive l'intervention des ETAPS, des dumistes, ... sur le temps scolaire) en ouvrant l'ensemble de ses structures municipales sportives et culturelles (piscine, patinoire, dojo, gymnases, médiathèques, musées, centres socioculturels,...) aux élèves et à leurs enseignants et en les associant aux nombreuses manifestations portées par la ville, la plus emblématique étant la foire du livre et la rencontre avec les auteurs.

2. La campagne de travaux de l'été 2021

77% des travaux d'investissement ont été réalisés durant l'été, par les entreprises. Cela représente un budget de **481 000 €** sur l'enveloppe de **626 000 €** consacrée aux travaux dans les écoles en 2021.

Pour 2021, et comme chaque année, on peut distinguer 3 types de travaux :

1. Travaux réalisés sur le bâti (désamiantage, changement de menuiseries, toitures,...) pour un montant global de **468 000 €**
2. Travaux réalisés sur les espaces extérieurs pour un montant global de **101 000 €**
3. Travaux liés à l'accessibilité des ERP pour un montant global de **57 000 €**

A noter que le coût des travaux réalisés en régie, notamment ceux de peinture, de serrurerie ou d'entretien des espaces extérieurs n'est pas inclus dans ces montants.

Enfin, à ces travaux se rajoutent pour 2021, une enveloppe de 80 000 €, consacrée à l'acquisition et au remplacement du matériel nécessaire au fonctionnement des écoles (mobilier, vidéoprojecteur, vélos,...)

Principaux travaux programmés et/ou réalisés par site :

✓ **Ecoles Henri GERARD : 134 900 €**

- Rampe PMR et mains courantes : 8 000 €
- Installation de grilles d'assainissement dans la cour : 8 800 €
- Changement du sol coulé de l'aire de jeux (31 m2) : 3 700 €
- Réfection complète du restaurant scolaire : 114 400 €

✓ **Maternelle Pont Cardinal : 42 300 €**

- Réfection complète de l'enrobé de la cour de récréation en enrobé de couleur claire : 37 500 €
- Création d'un sanitaire PMR : 4 800 €

✓ **Jules VALLES : 20 300 €**

- Réfection partie haute de la cour d'école de la maternelle : 16 000 €
- Fourniture et pose de 4 bancs : 3 800 €
- Accessibilité : pose de vitrophanie 500 €

✓ **Lucie AUBRAC : 13 000 €**

- Travaux d'accessibilité : création d'une rampe d'accès et pose de signalisation : 13 000 €

✓ **Louis PONS : 76 200 €**

- Changement des menuiseries d'une salle de l'élémentaire : 42 900 €
- Changement luminaires : 4 300 €
- Travaux électriques : 2 300 €
- Réfection du sol souple de la cour de l'élémentaire (100 m2) : 10 000 €
- Reprise sol coulé de la maternelle (78 m2) : 5 500 €
- Reprise de l'enrobé (120 m2) : 11 200 €

✓ **Groupe scolaire Jules ROMAINS : 27 000 €**

- Changement du sol coulé de l'aire de jeux : 4 600 €

- ✓ **Thérèse SIMONET (restaurant scolaire) : 69 000 €**
 - Remplacement des menuiseries du restaurant scolaire (façade Nord) : 39 000 €
 - Réfection sanitaires : 30 000 €

- ✓ **Roger GOUFFAULT (maternelle et élémentaire) : 76 200 €**
 - Désamiantage de deux salles à la maternelle : 32 300 €
 - Changement des menuiseries façade nord de l'élémentaire (tranche 2) : 41 700 €
 - Pose d'un évier à la maternelle : 2 200 €

- ✓ **Groupe scolaire de Bouquet : 57 200 €**
 - Désamiantage de salles : 42 200 €
 - Création d'un sanitaire PMR : 15 000 €

- ✓ **Marie CURIE (restaurant scolaire) : 57 500 €**
 - Remplacement des menuiseries du restaurant scolaire : 57 500 €

- ✓ **Jules FERRY (élémentaire) : 30 600 €**
 - Travaux d'accessibilité (rampe et plan incliné) : 10 600 €
 - Pose d'un lave-vaisselle et reprise de l'office de remise en température : 10 000 €
 - Sanitaire PMR : 10 000 €

- ✓ **Jean DE LA FONTAINE (maternelle) : 21 000 €**
 - Climatisation de deux salles : 21 000 €

- ✓ **Henri SAUTET (élémentaire) : 21 000 €**
 - Réfection de deux salles de classes : 9 200 €

A noter que la ville a bénéficié d'une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de l'Etat à hauteur de 91 500 € pour le remplacement de menuiseries dans le cadre du plan de relance « rénovation énergétique des bâtiments publics ».

3. le déroulé de la rentrée du maire

ECOLE Privée BOSSUET : 9h00

Chef d'établissement ensemble scolaire Edmond MICHELET (Bossuet - NDJA) : Monsieur Thomas HUREL

2 500 enfants scolarisés de la maternelle à la terminale

Chef d'établissement 1^{er} degré : Madame Carine VOISIN-TRENY

Effectifs 2020/2021 : 159 élèves en élémentaire - 81 élèves en maternelle

Nombres de classes : 6 en élémentaire et 3 en maternelle

Elue référent : Madame Valérie TAURISSON / Suppléant : Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES

La ville de BRIVE verse aux écoles privées sous contrat situées sur son territoire, une subvention obligatoire pour les élèves brivistes calculée sur la base du coût d'un élève en école publique soit :

- 1 233.06 € pour un élève scolarisé en maternelle
- 565.49 € pour un élève scolarisé en élémentaire

Par ailleurs, la ville verse aux écoles privées une aide à la restauration pour les élèves brivistes qui prennent leur repas au restaurant scolaire, d'un montant de 1.52 € par repas.

ECOLE MATERNELLE Roger GOUFFAULT : 10 h 00

Directrice : Madame Cécilia MAS

Effectifs prévisionnels : 80 élèves

Nombres de classes : 4 classes

Présence de la classe UEMA (Unité d'enseignement maternelle Autisme)

Elue référent : Madame Fatima JACINTO / Suppléant : Madame Marine COURNIL

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Véronique ROUX

Travaux 2021 : 34 500 €

- o Désamiantage de deux salles : 32 300 €
- o Pose d'un évier : 2 200 €

ECOLE ELEMENTAIRE Roger GOUFFAULT : 10 h 30

Directrice : Madame Isabelle DELMOND

Effectifs prévisionnels : 170 élèves

Nombres de classes : 8 classes

Elue référent : Madame Marine CURNIL / Suppléant :
Madame Fatima JACINTO

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Véronique
ROUX

Travaux 2021 : 41 700 €

- o Changement des menuiseries façade nord de
l'élémentaire (tranche 2) : 41 700 €

GROUPE SCOLAIRE DE BOUQUET : 11 h 00

Directrice : Madame Carole BASCLE

Effectifs prévisionnels : 125 élèves

Nombres de classes : 5 classes

Elu Référent : Madame Marie FINDELING / Suppléant :
Monsieur Jacques VEYSSIERE

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Sandrine
CATTÀ

Travaux 2021 :

- o Désamiantage de salles : 42 200 €
- o Sanitaire PMR : 15 000 €

DÉJEUNER AU RESTAURANT SCOLAIRE HENRI GERARD : 12H00

Betteraves vinaigrette
Navarin d'agneau
Haricots verts persillés
Camembert
Tarte aux pommes

ECOLE MATERNELLE HENRI GERARD : 13 h 45

Directrice : Madame Murielle EYMERIE

Effectifs prévisionnels : 60 élèves

Nombres de classes : 3

Elue Référent : Madame Najat DELDOULI / Suppléant :
Madame Dominique EYSSARTIER

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Sandrine
CATTÀ (à compter de septembre 2021 en remplacement de
madame Radia SIEUDAT)

Travaux 2021 : 20 500 €

- o Rampe PMR et mains courantes : 8 000 €
- o Installation de grilles d'assainissement dans la
cour : 8 800 €
- o Changement du sol coulé de l'aire de jeux (31 m2) :
3 700 €

ECOLE ELEMENTAIRE HENRI GERARD : 14 h 15

Directrice : Madame Catherine TOUSSAINT

Effectifs prévisionnels : 120 élèves

Nombres de classes : 5 classes

Présence d'une classe externalisée ITEP

Elue Référent : Madame Najat DELDOULI / Suppléant :
Madame Dominique EYSSARTIER

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Sandrine
CATTÀ (à compter de septembre 2021 en remplacement de
madame Radia SIEUDAT)

Travaux 2021 :

- o Réfection du restaurant scolaire : 114 400 €

**ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE (QPV quartier Chapélie) :
14h45**

Directrice : Madame Véronique MARCHE

Effectifs prévisionnels : 75 élèves (baisse des effectifs constatée depuis deux ans sur les deux écoles maternelles de ce secteur)

Nombres de classes : 4 classes

Elue Référent : Madame Carine VOISIN-TRENY/Suppléant :
monsieur Jean-Luc SOUQUIERES

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Catherine
MASSELOT

Travaux 2021 :

- o Climatisation - rafraîchissement de deux
salles : 20 968 €